

BUDGET DE CAPITAL POUR 2006-2007
L'hon. Jeannot Volpé, ministre des Finances
le 20 décembre 2005

Introduction

Monsieur le président, j'ai aujourd'hui l'honneur et le privilège de présenter à la Chambre et à la population du Nouveau-Brunswick le budget de capital pour 2006-2007. Le budget de capital de cette année est consacré à notre travail continu en vue de bâtir et de préserver un Nouveau-Brunswick prospère et uni en visant une plus grande réussite économique assortie d'un plus grand progrès social pour la population de toutes les régions de la province.

Tel est le but de notre gouvernement depuis le jour où nous avons été élus pour la première fois, en juin 1999. Ce but témoigne de notre détermination à bâtir une province plus forte et plus prospère, un Nouveau-Brunswick où la population de toutes les régions de la province peut partager la prospérité et jouir d'une meilleure qualité de vie.

Monsieur le président, les initiatives énoncées dans le budget de capital s'inspirent de nos réalisations pour ce qui est de bâtir et de promouvoir la réussite économique, de bâtir et de préserver le progrès social et de bâtir et d'assurer un gouvernement encore plus efficace à la population et aux collectivités, pour l'avenir de notre province.

Monsieur le président, au cours des six dernières années, nous avons établi de nouveaux records au chapitre de la création d'emplois, de nouveaux records au chapitre des investissements dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées, de nouveaux records au chapitre des investissements dans nos écoles et nos universités et de nouveaux records au chapitre de la construction routière.

Les investissements prévus dans le budget de capital de cette année s'inscrivent dans la poursuite de la plate-forme que nous avons énoncée dans *Visons plus haut. Allons plus loin*. Les nouveaux investissements sont conformes à *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*. Ils représentent les prochaines étapes de la mise en oeuvre de notre plan de la santé, *Un avenir en santé*, et de l'amélioration de notre système d'éducation en application de notre Plan d'apprentissage de qualité.

Monsieur le président, les nouveaux investissements nous aident à faire des progrès de manières concrète et précise en créant davantage d'emplois, en améliorant les résultats scolaires, en recrutant d'autres ressources médicales et infirmières, en renforçant les finances de la province, en réduisant les impôts et encore davantage.

Nous n'en resterons pas là. Nous voulons en faire davantage et nous le ferons.

Avant d'entrer dans les détails du budget de capital, je voudrais présenter aux gens du Nouveau-Brunswick une mise à jour sur la situation financière et économique.

Résultats financiers de 2004-2005

Monsieur le président, les états financiers vérifiés de 2004-2005 ont confirmé notre engagement à l'égard d'une gestion financière rigoureuse et de budgets équilibrés, en faisant état d'un excédent de 242,2 millions de dollars.

Les états vérifiés indiquent aussi que la dette nette de la province a été réduite de 131,5 millions de dollars en 2004-2005, ce qui porte à 212,9 millions la réduction cumulative de la dette nette au cours des cinq dernières années.

Le rapport dette nette-PIB a diminué constamment au cours de la même période. De fait, notre rapport dette nette-PIB est passé de 37,0 % en 1999-2000 à 29,3 % pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2005, soit une réduction de 7,7 points de pourcentage. Monsieur le président, nous nous attendons à une réduction continue.

Notre saine gestion financière globale a été reconnue par les agences de notation, et nous continuons d'avoir la meilleure cote de crédit à l'est de l'Ontario.

Moody's Investors Service, dans son rapport annuel le plus récent sur le Nouveau-Brunswick, prend appui sur la discipline financière et l'amélioration à long terme du ratio d'endettement pour confirmer la cote de crédit de Aa3 de la province, assortie d'une perspective stable.

L'agence Moody's a déclaré que la cote de crédit de Aa3 du Nouveau-Brunswick est fondée sur la prudence du contrôle financier exercé par la province sur une longue période, qui se traduit selon elle par des progrès constants dans la réduction des ratios d'endettement clés.

Cet été, Dominion Bond Rating Service et Standard & Poor's ont tous les deux confirmé la cote de la province, soit A (élevé) et AA- respectivement. Permettez-moi de vous communiquer, Monsieur le président, ce que DBRS a dit à notre égard. DBRS a confirmé les cotes à court et à long terme de la province du Nouveau-Brunswick, confirmation qui s'appuie sur des résultats financiers solides et un budget prudent pour 2005-2006. En outre, selon l'agence de notation, la position financière de la province est toujours soutenue par les efforts continus visant à contenir les coûts ainsi qu'une tendance à la baisse du rapport dette-PIB.

Il est toujours encourageant de constater que des sources extérieures indépendantes, telles que des agences de notation, reconnaissent nos efforts visant à améliorer notre santé financière et notre viabilité financière.

Mise à jour économique et financière pour 2005-2006

Monsieur le président, j'aimerais profiter de l'occasion pour présenter une mise à jour sur la situation économique et financière pour 2005-2006.

Le budget de 2005-2006 prévoyait un taux de croissance économique de 2,1 % au Nouveau-Brunswick pour 2005. La prévision était prudente et inférieure à la moyenne des prévisions du secteur privé. Un affaiblissement de la demande, tant intérieure qu'extérieure, d'un grand nombre de produits à base de ressources naturelles était prévu, affaiblissement attribuable en partie aux effets prévus d'un dollar canadien plus fort.

Monsieur le président, l'économie du Nouveau-Brunswick maintient le cap quant au taux de croissance économique de 2,1 % prévu au budget. Notre prévision demeure inférieure au taux de croissance actuellement prévu par le secteur privé. Une consommation personnelle accrue ainsi que des investissements plus forts qu'il n'a été prévu dans le secteur résidentiel ont contribué à compenser les faiblesses liées au secteur manufacturier, y compris l'industrie des pâtes et papiers.

Le commerce de détail affiche son meilleur rendement depuis 1999. Les secteurs de la construction non résidentielle, de l'investissement dans la construction résidentielle et des immobilisations du gouvernement contribuent tous à l'augmentation des dépenses en capital. De tels résultats ont permis d'amoindrir les répercussions des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication, qui entravent la croissance de l'emploi et atténueront la croissance des revenus personnels en 2005. Malgré tout, le taux de chômage de la province devrait demeurer inférieur à 10 % pour la deuxième année de suite. Depuis juin 1999, 28 300 emplois nets ont été créés.

Notre économie continue de tenir bon, ce qui vient appuyer le fait que notre plan de prospérité porte vraiment ses fruits. Nous nous réjouissons à la perspective de prendre appui sur notre rendement jusqu'ici pour rendre notre province plus compétitive et plus diversifiée.

Monsieur le président, j'ai aussi le plaisir d'annoncer que nous sommes toujours sur la bonne voie pour équilibrer le budget. Le budget de 2005-2006 prévoyait un excédent de 98,9 millions de dollars ainsi qu'une réduction de 4 millions de dollars de la dette nette.

Nous continuerons de nous employer à équilibrer les budgets, et c'est pourquoi nous avons récemment déposé notre nouvelle *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*. Cette loi pourvoit à une transparence et à une responsabilité accrues en matière de finances publiques.

La loi proposée, Monsieur le président, donne aux gens du Nouveau-Brunswick l'assurance que les finances de la province continueront d'être gérées judicieusement dans les années à venir.

Dans l'ensemble, les recettes correspondent toujours à ce qui avait été prévu dans le budget. Selon les données préliminaires de l'année d'imposition de 2004, nous prévoyons des recettes plus élevées provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, ce qui susciterait une incidence positive sur les rajustements d'années antérieures et sur les paiements en cours d'année. Cela aidera à compenser les rajustements négatifs éventuels dans d'autres sources de recettes.

À propos des dépenses, Monsieur le président, nous maintenons globalement le cap par rapport au budget. Les pressions au chapitre des dépenses dans un certain nombre de ministères, tels que Santé et Mieux-être, Sécurité publique, Entreprises Nouveau-Brunswick, Éducation, Ressources naturelles, Justice et l'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick, sont contrebalancées par des économies réalisées au titre du gouvernement général, du service de la dette et des dépenses en capital. Je suis fier de signaler que nous pourrons honorer l'engagement continu de notre gouvernement à investir davantage dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées, dans l'éducation, dans les emplois et dans les routes rurales et grand-routes.

Budget de capital pour 2006-2007

Monsieur le président, le budget de capital prévoit un certain nombre de nouvelles initiatives passionnantes. Ces initiatives créeront de nouvelles possibilités d'emploi dans les secteurs principaux de notre économie afin de renforcer ces secteurs et de les rendre plus compétitifs.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que le budget de capital brut pour 2006-2007 se chiffrera à 436,7 millions de dollars, soit 26,1 millions — ou 6,4 % — de plus par rapport aux prévisions de dépenses révisées de 2005-2006.

Le budget de capital de cette année met l'accent sur trois objectifs nets.

Le premier objectif est d'investir dans les priorités. Monsieur le président, le budget de capital maintient la lancée du gouvernement en matière d'investissements importants dans les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick, soit la santé et l'éducation.

Le deuxième objectif est d'investir dans la création d'emplois. Monsieur le président, le budget de capital prévoit davantage d'investissements dans nos routes rurales et grand-routes.

Le troisième objectif est de réaffirmer, par l'entremise du budget de capital de cette année, notre engagement à l'égard d'une gestion financière rigoureuse et de budgets équilibrés.

Comme toujours dans le cas du budget de capital, les ministres fourniront les détails liés à leurs ministères.

Soins de santé

Monsieur le président, depuis 1999, notre gouvernement met l'accent sur la réalisation des priorités des gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous travaillons avec ardeur pour soutenir et renouveler le système de santé de notre province afin d'assurer un financement stable et croissant en vue de soutenir nos services de soins de santé, de recruter et de maintenir en poste davantage de personnel médical et infirmier ainsi que d'autres professionnels de la santé et de faire participer les collectivités à l'avenir de leur système de santé.

Le gouvernement actuel a pour vision un système provincial unique et intégré de services de santé fondé sur les besoins de la collectivité et axé sur le patient, offrant des services de santé dans la langue officielle choisie, à un coût abordable pour la population néo-brunswickoise.

Voilà pourquoi, Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous faisons des investissements en capital dans les soins de santé qui se chiffrent à 90,8 millions de dollars pour 2006-2007. Les investissements incluent ce qui suit :

- 13,7 millions pour les biens d'équipement, ce qui comprend le financement de l'équipement diagnostique et médical ;
- 72,7 millions pour la construction d'installations permanentes, y compris
 - des travaux au nouvel Hôpital de la vallée du Haut-Saint-Jean ;
 - des travaux à un nouvel ajout pour les services de soins ambulatoires, de laboratoire et d'urgence au Moncton Hospital ;
 - l'achèvement d'un ajout pour les services chirurgicaux à l'hôpital régional de Bathurst ;
 - des travaux à l'hôpital Dumont et à l'Hôpital régional de Saint-Jean en vue de l'ajout d'un tomographe par EP et d'un tomodensimètre ;

- des travaux à l'hôpital Dumont afin de faciliter la formation des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick inscrits au programme de médecine de quatre années à l'Université de Sherbrooke.

Une somme additionnelle de 4,4 millions est incluse pour divers travaux d'amélioration et de rénovation des biens immobiliers liés à l'infrastructure existante des soins de santé.

Un certain nombre de projets sont bien avancés, et, dans une année environ, les gens du Nouveau-Brunswick seront témoins de l'achèvement de projets dans l'ensemble de la province, par exemple, à Fredericton, à Moncton, à Saint John, dans la vallée du Haut-Saint-Jean et à Bathurst.

Éducation

Monsieur le président, les investissements dans l'éducation et les enfants sont vraiment des investissements dans notre prospérité future. Une éducation de qualité est essentielle pour réussir dans l'économie mondiale dans laquelle nous vivons et travaillons aujourd'hui. Voilà pourquoi notre gouvernement oeuvre en faveur d'un système d'éducation et de formation au Nouveau-Brunswick qui favorise une culture de l'excellence et du rendement élevé, caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Voilà pourquoi, depuis 1999, nous avons investi des sommes records dans l'éducation, ce qui se traduit par plus de personnel enseignant et aide-enseignant, un meilleur matériel, plus de fournitures scolaires et des écoles plus saines.

J'ai le plaisir d'annoncer que le budget de capital que je présente aujourd'hui prévoit l'investissement en capital le plus important depuis presque 20 années dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick. Les dépenses au titre de l'éducation augmenteront de 10,0 millions de dollars, ou 21 %, pour passer à 58 millions, soit le plus haut niveau jamais enregistré d'investissement en capital par élève.

Nous investirons davantage dans les écoles, notamment pour la poursuite de notre deuxième engagement de 100 millions de dollars sur quatre années à l'égard du programme Écoles saines.

La ministre de l'Éducation fournira plus de détails, mais la somme de 58,0 millions de dollars permettra des investissements stratégiques dans de nouvelles écoles et le financement des travaux de réparation et de remise en état d'écoles existantes. Le financement visera les questions liées à la santé et à la sécurité et permettra d'améliorer la qualité du milieu d'apprentissage pour les élèves et le personnel enseignant.

Monsieur le président, l'investissement de 3,5 millions de dollars en 2006-2007 portera à 14 millions la somme que notre gouvernement aura investi dans des améliorations de notre réseau de collèges communautaires depuis 2000-2001.

Infrastructure municipale

Monsieur le président, bâtir l'infrastructure stratégique est l'un des piliers du programme *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*. Au titre de ce pilier, nous faisons des choix stratégiques en matière d'infrastructure afin de réaliser des investissements judicieux qui renforcent notre compétitivité, améliorent la santé et la sécurité du public et rehaussent la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, les collectivités sont au coeur de notre province et au coeur de notre société démocratique. Nous croyons que des collectivités fortes et des régions fortes sont un aspect essentiel de notre plan de prospérité. Choisir le bon type d'infrastructure pour les collectivités et y investir est essentiel pour rendre le Nouveau-Brunswick plus compétitif. Le budget de capital de cette année donne suite à l'engagement que nous avons pris de bâtir des collectivités plus fortes, plus saines et plus compétitives.

Monsieur le président, nous investirons 16,7 millions de dollars en 2006-2007, soit 2,9 millions — ou 21 % — de plus par rapport aux prévisions de dépenses révisées de 2005-2006.

Les investissements en capital comprennent ce qui suit :

- 11,8 millions au titre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Nouveau-Brunswick, pour financer l'amélioration de l'infrastructure municipale en mettant l'accent sur l'approvisionnement en eau potable saine et sur l'efficacité accrue des systèmes de gestion des déchets ;
- 3,6 millions au titre du Programme provincial de paiement de transfert du fonds de la taxe sur l'essence, qui financeront dans l'ensemble de la province l'amélioration de l'infrastructure des municipalités et des secteurs non constitués en municipalités ;
- 400 000 \$ au titre du Programme de subventions pour l'assainissement de l'eau, afin de contribuer à couvrir les coûts de projets liés à l'eau et aux eaux usées ;
- 930 000 \$ à l'intention des districts de services locaux, pour l'achat d'équipement d'urgence ainsi que l'entretien de postes de pompiers et d'équipements de loisirs.

Sécurité et protection

Monsieur le président, nous croyons que le gouvernement a un rôle à jouer pour ce qui est de bâtir l'infrastructure stratégique afin d'améliorer notre capacité de dispenser d'importants services publics qui sont essentiels à notre qualité de vie. Grâce aux investissements dans l'infrastructure stratégique, nous sommes mieux en mesure de dispenser aux gens du Nouveau-Brunswick les programmes et services de première ligne qu'ils nécessitent et qu'ils veulent.

C'est pourquoi nous ferons en 2006-2007 des investissements d'une valeur de 20,5 millions de dollars, soit 5,4 millions — ou 36 % — de plus par rapport aux prévisions de dépenses révisées de 2005-2006 :

- 12 millions au titre d'un investissement pluriannuel en vue de remplacer les palais de justice à Moncton et à Saint John ;
- 4,8 millions pour la réparation de biens d'équipement et l'amélioration de bâtiments gouvernementaux ;
- 1,6 million pour remettre à neuf les barrages en béton dans le bassin hydrographique de Musquash ;
- 1,2 million à titre d'investissements dans les éléments d'actif touristiques ;
- 0,5 million comme investissement initial pour la planification du remplacement du Centre de détention de Moncton ;
- 0,4 million pour l'amélioration et l'entretien d'aboiteaux en vue d'aider à prévenir l'inondation de terres agricoles et de routes.

Infrastructure des transports

Monsieur le président, nulle part au Canada l'industrie des transports n'a-t-elle plus d'importance qu'au Nouveau-Brunswick. Compte tenu de la situation géographique stratégique du Nouveau-Brunswick comme porte d'entrée est-ouest au Canada atlantique et au corridor commercial nord-sud à destination et en provenance des États-Unis, l'infrastructure stratégique est essentielle à notre compétitivité.

Puisque notre province est celle qui dépend le plus des exportations au Canada, notre économie dépend de l'infrastructure stratégique des transports pour acheminer les produits, les services et les gens vers les marchés.

Voilà pourquoi, Monsieur le président, le budget de capital du ministère des Transports s'élève à 242,8 millions de dollars, une hausse de 4,5 % par rapport aux prévisions de dépenses révisées pour 2005-2006. De la somme, 235,8 millions sont affectés aux routes.

En plus des 235,8 millions de dollars, Monsieur le président, une somme additionnelle d'au moins 250 millions sera consacrée en 2006-2007 aux autres travaux de construction routière sur la route 2, sur le tronçon de la Transcanadienne que construit un promoteur.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que 2006-2007 sera, pour la construction routière, une année record dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Les routes rurales représentent plus de 85 % des 18 000 km de routes du Nouveau-Brunswick. Elles sont une composante essentielle de l'infrastructure des transports de la province, qui assure la viabilité et le développement continu de nos régions rurales. Je suis fier d'annoncer aujourd'hui que notre investissement en capital de 235,8 millions dans l'infrastructure des transports inclura 42,0 millions pour la deuxième année de notre Initiative de réfection des routes rurales, qui prévoit l'affectation de 125 millions en trois années.

Les autres investissements dans l'infrastructure des transports incluront ce qui suit :

- 107,6 millions de dollars pour l'amélioration et la remise à neuf de notre réseau actuel de routes, de ponts et de traversiers, y compris 21,0 millions pour les routes 11 et 17 ;
- 47,7 millions pour la Transcanadienne ;
- 4,6 millions pour poursuivre les travaux sur des voies de contournement urbaines ;
- 33,9 millions pour l'amélioration des passages transfrontaliers à St. Stephen et à Woodstock.

Monsieur le président, les investissements dans notre infrastructure des transports sont essentiels pendant que nous continuons à accroître la sécurité et l'efficacité du réseau des transports, réseau qui sera avantageux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Monsieur le président, les nouveaux investissements qui figurent dans le budget de capital de cette année sont la continuation de la mise en oeuvre du programme *Visons plus haut. Allons plus loin*. Ces nouveaux investissements sont faits à mesure que nous continuons à atteindre les buts et les objectifs de *Vers un meilleur avenir*. Ces investissements sont les prochaines étapes de la mise en oeuvre notre plan de la santé, *Un avenir en santé*, et de l'amélioration de notre système d'éducation, grâce à notre Plan d'apprentissage de qualité.

Les nouveaux investissements nous aideront à réaliser notre objectif en tant que gouvernement, qui est de bâtir et de préserver un Nouveau-Brunswick prospère et uni, en visant une plus grande réussite économique assortie d'un plus grand progrès social pour la population de toutes les régions de la province.

Monsieur le président, le budget de capital de cette année maintient le Nouveau-Brunswick sur sa lancée, en ouvrant de nouvelles perspectives et en suscitant une nouvelle prospérité pour la population et les collectivités, dans toutes les régions de la province. Il investit non seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir.

Merci, Monsieur le président.